

# L'INSEE publie les nouveaux chiffres de la population française, millésimés 2018, commune par commune

Article publié le 15/01/2021 sur [mon-territoire.fr](http://mon-territoire.fr)

Source: [INSEE](https://www.insee.fr)

---

L'Insee publie les nouveaux chiffres de la population française, millésimés 2018, [commune par commune](#). Ils sont authentifiés par le décret n°2020-1706 du 24 décembre 2020 paru au *Journal officiel* et entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes.

Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population, modifié par le décret n° 2019-1302 du 5 décembre 2019. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année. Environ 350 textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations.

La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

## Sources

Les populations légales millésimées 2018 entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Elles sont calculées conformément aux concepts définis dans le [décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population](#), modifié par le [décret n° 2019-1302 du 5 décembre 2019](#).

Ces populations sont disponibles pour les différentes circonscriptions administratives existant au 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans leurs limites territoriales à cette date. Les populations légales millésimées 2013 entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 sont disponibles pour les différentes circonscriptions administratives existant au 1<sup>er</sup> janvier 2015 dans leurs limites territoriales à cette date. Les populations légales millésimées 2008 entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011 sont disponibles pour les différentes circonscriptions administratives existant au 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans leurs limites territoriales à cette date.

Accéder aux données : <https://www.insee.fr/fr/information/5004129>

